

Les révélations de Saint-Bernard – FA#37

(1996)

vendredi, 24 décembre 2004 **Vincent, Jean-Marie**

Depuis le mois d'août 1996, l'immigré n'est plus tout à fait une figure abstraite, affectée de nombreux traits négatifs, délinquance, criminalité, toxicomanie, etc. Pour beaucoup il a maintenant les caractéristiques des « sans-papiers » de Saint-Bernard, c'est-à-dire d'hommes et de femmes qui luttent avec courage et intelligence pour leur dignité et la reconnaissance d'un minimum de droits. Les « sans-papiers » ce sont des êtres de chair qui ont des enfants, qui souffrent des situations intolérables dans lesquelles ils sont placés malgré leurs capacités d'invention et de travail. Ils existent et demandent tout simplement qu'on reconnaisse leur droit à l'existence. Ils sont Maliens, Zaïrois, Sénégalais, Chinois, Maghrébins mais ils affirment à l'unisson calmement et sans forfanterie, qu'ils veulent des papiers pour vivre légalement en France où ils sont installés depuis des années. Ils se révoltent contre les mensonges dont on les entoure et disent, qu'ils font les travaux les plus durs, les plus mal payés, tous ceux dont la plupart des Français ne veulent pas entendre parler. Ils tiennent un discours de vérité qui rappelle à tous les salariés que les licenciés économiques ne sont pas remplacés par les immigrés, ces soutiers de la société française, parce qu'ils ne sont pas du tout remplacés.

Face à ce combat qu'ils n'avaient pas prévu, nos gouvernants ont réagi de façon misérable. Ils ont d'abord voulu l'ignorer en escomptant que les grévistes de Saint-Bernard s'épuiserait d'eux-mêmes et ne trouveraient pas d'écho dans le pays. Ils ont vite déchanté et ont essayé de régler le problème par la répression. Ce faisant, ils ont dévoilé la véritable nature des lois Pasqua qui n'ont pas pour but de dire le droit, mais de créer des situations de non-droit, ce que toute une série de jugements critiques (tribunaux judiciaires et tribunaux administratifs) ont mis en évidence. Les « sans-papiers » sont livrés à l'arbitraire policier, à des décisions incohérentes et inhumaines qui séparent les membres d'une même famille et renvoient dans leur pays d'origine des hommes ou des femmes qui n'y ont jamais eu de véritables attaches. Cette politique qui prétend ne viser que l'immigration clandestine récente, déstabilise en réalité une grande partie de l'immigration légale ou légalisée qui ne sait plus très bien dans quelles conditions elle pourra faire renouveler ses titres de séjour. Des centaines de milliers de personnes sont ainsi mis dans une position d'insécurité permanente et de perte imminente de leurs maigres droits. La fiction officielle veut que cette chasse à l'immigré soit pratiquée en vue de parvenir à l'immigration zéro et que la rétention administrative, et l'expulsion soient les méthodes- les plus efficaces pour obtenir ce résultat. Or, tout le monde sait dans les milieux gouvernementaux, qu'il y a des flux d'immigration incompressibles auxquels on ne peut mettre fin par le contrôle aux frontières (de la France ou de l'Europe des quinze). Ils admettent par conséquent que les immigrés sans droits et sans conditions d'existence sûres deviennent la proie des utilisateurs de travail clandestin et de travail au noir. De façon hypocrite ils participent par là à la pire forme de flexibilisation du travail, la création d'une main d'oeuvre qui ne

peut plus vendre sa force de travail dans des conditions à peu près «normales».

Tout cela, les défenseurs patentés des droits de l'homme, c'est-à-dire ceux qui en font leur fonds de commerce, se sont bien gardés de le relever et à l'évidence, réservent leur sollicitude à certaines situations et à certains cas graves, mais spectaculaires et à ce titre exploitables médiatiquement. Ils laissent notamment dans l'ombre l'inexistence ordinaire de droits dignes de ce nom dans la plupart des pays d'Afrique, dans une grande partie de l'Amérique latine et de l'Asie. Sans jamais l'avouer, ils acceptent en réalité qu'il y ait des zones réservées de droits protégés dans les pays du Nord. Dans leur myopie satisfaite, ils ne se rendent même pas compte que la croissance du nombre des « sans droits » dans les États riches y sape insidieusement les ordres juridiques. Quand nos gouvernants se mettent dans la tête qu'il faut réprimer lourdement ceux qui accordent l'hospitalité à des « sans papiers », ils visent à transformer ceux qui jouissent de la citoyenneté ou d'un minimum de droits en délateurs et en auxiliaires de police. A travers de telles pratiques on ne pourrait qu'étendre en effet l'ère du soupçon et faire des « sans papiers » des pestiférés représentant un danger pour leurs relations et leur voisinage, ce qui signifierait un peu moins de droits pour les titulaires de droits et un peu plus d'oppression pour les « sans papiers ». Prêter la main à de telles orientations, serait revenir clairement à une logique coloniale, à une conception de droit comme privilège de minorités dominantes, de minorités qui s'affirment juridiquement contre l'existence des autres en contradiction avec le principe de l'égalité de tous devant la loi. Le Front National ne s'y est pas trompé qui, dans la foulée des projets de l'actuelle majorité parlementaire, développe une conception de plus en plus restrictive de l'identité française. Moins il y a de Français dans la société française, moins il y a de droits à reconnaître et plus il y a possibilité de répression. Le mouvement des « sans papiers » est au fond un grand révélateur des pathologies de notre société et de ses pulsions liberticides. Il ne faut pas qu'il soit sans lendemain, c'est-à-dire sans soutien, parce qu'au-delà des révélations qu'il apporte, il est susceptible de modifier en profondeur les données de la vie politique. Pour la première fois depuis très longtemps, on a vu des dirigeants syndicaux et politiques exprimer leur solidarité avec un mouvement de travailleurs immigrés en défiant le chauvinisme ambiant. Pour la première fois on a vu des manifestations de rue significatives en soutien à des étrangers sans droits. A partir de là, il peut être possible de faire de la politique autrement.